

Compte rendu du conseil municipal du 22 Juin 2020

Budget de l'eau.

Une erreur de report de chiffres dans le Compte Administratif 2019 nécessite un réajustement du résultat du report de clôture.

- Pour le résultat de clôture section de fonctionnement 2019 :
Il faut noter le montant de 49 278.10 € et non 49 278.90 €.
- Pour le résultat de clôture de l'ensemble des sections 2019 il faut noter :
 $51\,722.52 - 19\,195.06 = 32\,527.46$ € au lieu de 51 722.52 €

Le Budget 2020 a été voté à la majorité pour un montant total de 890 027.87 €. La part affectée au fonctionnement représente 181 593.88 €, la part restante est destinée aux investissements, soit 708 433.99 €.

Dans un souci de prévision et de sincérité, il a été prévu de continuer le transfert d'une partie des frais de personnel et de matériel relatifs au fonctionnement du budget de l'eau dans le budget communal pour un montant de 18 000 €. 37 000€ ont été versés de la section de fonctionnement vers la section d'investissement pour permettre de financer les travaux d'assainissement commencé cette année.

Comme annoncé l'an passé, le schéma directeur a montré des infiltrations importantes d'eaux claires provenant de sources souterraines. Il a été constaté que le réseau d'assainissement nécessitait d'importants travaux qui seront envisagés en deux tranches. Le groupement RIVASI / SORODI de La Bâtie-Rolland est en charge des travaux pour un montant de 1 064 000-€ TTC pour les deux tranches. La première tranche a commencé ce jour. Pour financer ces travaux, la commune a obtenu un nouvel emprunt de 340 000€. Du fait de la situation sanitaire et du retard dans l'élaboration du budget, les relevés d'eau ont été réalisés plus tardivement que les autres années. La facturation 2019/2020 a été établie à partir des tarifs votés en 2019. Aucune augmentation n'a été opérée. Le mètre cube d'eau reste facturé à 2.88 €, dont 1,35 € au titre de la part d'assainissement. Le prix de l'abonnement a été maintenu à 65€.

Désignation de deux représentants pour siéger aux différents syndicats ou Commissions

Suite au renouvellement des élus, il est nécessaire de nommer deux représentants (1 Titulaire, 1 Suppléant) pour siéger aux différents syndicats ou commissions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré désigne

| Syndicats Commissions Représentants | Titulaire | Suppléant |
|--|------------------------|------------------------|
| Syndicat Départemental d'Énergie de la Drôme (SDED) | Jérémy APROYAN | Jean-Christophe CAMBON |
| Syndicat d'Irrigation Drômois (SID) | Jean-Christophe CAMBON | Cécile BREUILLAUD |
| Syndicat Intercommunal de Fourrière Animalière (SIFA) | Nicole PONIZY | Jean-Christophe CAMBON |
| Syndicat Départemental de la TéléVision de la Drôme (SDTV26) | Hélène MOULY | Jean-Christophe CAMBON |
| Commission Locale d'Information des Grands Équipements Énergétiques du Tricastin (CLIGEET) | Jean-Christophe CAMBON | Didier SOULAIGRE |
| Commission Locale d'Information de la centrale de CRUAS MEYSSE (CLI) | Jean-Christophe CAMBON | Didier SOULAIGRE |

Mise à jour de la liste des collectivités adhérentes au Syndicat Départemental de la TéléVision de la Drôme

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la modification des listes des collectivités adhérentes et du retrait des communes de Bourg Saint Andéol et Rencurel et l'adhésion des communes de Saou, Félines sur Rimandoule et Soyans.